



CAP Constructeur de Routes et d'Aménagements Urbains

Niveau 3 - RNCP35888 - Code diplôme : 50023120

Mise à jour le 11.10.2023



Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel qui exerce dans le domaine des travaux publics pour des travaux neufs et d'entretien dans tout type d'entreprise. Il contribue à la sécurité des usagers et à l'amélioration du cadre de vie dans tous les domaines techniques et innovants de son secteur et dans le cadre des exigences réglementaires, sécuritaires, normatives, environnementales et esthétiques fixées par l'entreprise. Il intervient tout au long de la durée de vie des ouvrages, ce qui lui impose une connaissance des techniques employées depuis la construction jusqu'à la déconstruction.

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Technologie
- › Dessin Technique et lecture de plan
- › Pratique à l'atelier
- › Prévention des risques professionnels

Domaine général :

- › Français, Histoire, Géographie et Enseignement moral et civique
- › Mathématiques, Physique-Chimie
- › Education Physique et Sportive
- › Langue Vivante Etrangère

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : ETUDE ET PRÉPARATION D'UNE INTERVENTION

- › Compléter et transmettre des documents
- › Décoder un dossier technique
- › Choisir les matériels et l'outillage

BLOC 2 : RÉALISATION D'UN OUVRAGE COURANT

- › Déterminer des quantités de matériaux et d'éléments
- › Organiser son poste de travail
- › Sécuriser son intervention
- › Implanter et tracer un ouvrage simple
- › Réaliser une structure de voirie
- › Raccorder un réseau
- › Poser des éléments structurants de voirie
- › Réaliser des petits ouvrages maçonnés
- › Réaliser un revêtement à base de liant hydraulique
- › Réaliser un revêtement à base de liant bitumineux
- › Effectuer des autocontrôles

BLOC 3 : RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES

- › Echanger et rendre compte oralement
- › Intervenir à proximité des réseaux
- › Effectuer la manutention des charges
- › Réceptionner les approvisionnements
- › Participer aux opérations de contrôle

BLOC 4 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE - ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Français :

- › Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- › Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- › Devenir un lecteur compétent et critique
- › Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique :

- › Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- › Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- › Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- › Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

BLOC 5 : MATHÉMATIQUES - SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- › Rechercher, extraire et organiser l'information
- › Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- › Expérimenter, utiliser une simulation
- › Critiquer un résultat, argumenter : Contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- › Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

BLOC 6 : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- › Développer sa motricité
- › S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- › Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer, et les faire respecter
- › Construire durablement sa santé
- › Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

BLOC 7 : PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT

- › Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- › Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- › Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- › Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- › Agir face à une situation d'urgence

BLOC 8 : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art.D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- › Comprendre la langue orale
- › Comprendre un document écrit
- › S'exprimer à l'écrit
- › S'exprimer à l'oral en continu
- › Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratiques en atelier

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC, de vidéos projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage

Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisation pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- › Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- › Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.



Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 2 ans (840 heures de formation au CFA).
Parcours aménagé possible après positionnement à l'entrée en formation



Métiers visés :

- › Constructeur de routes et d'aménagements urbains



Poursuites de formation

- › CAP Constructeur de Réseaux de Canalisations de Travaux Publics
- › CAP Constructeur d'Ouvrages en Béton Armé
- › Bac Pro Travaux Publics



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 24 - PÉRIGUEUX

Vanessa FLAHAUT

05 53 45 40 00

vanessa.flahaut@construction-na.fr

> BTP CFA 33 - BLANQUEFORT

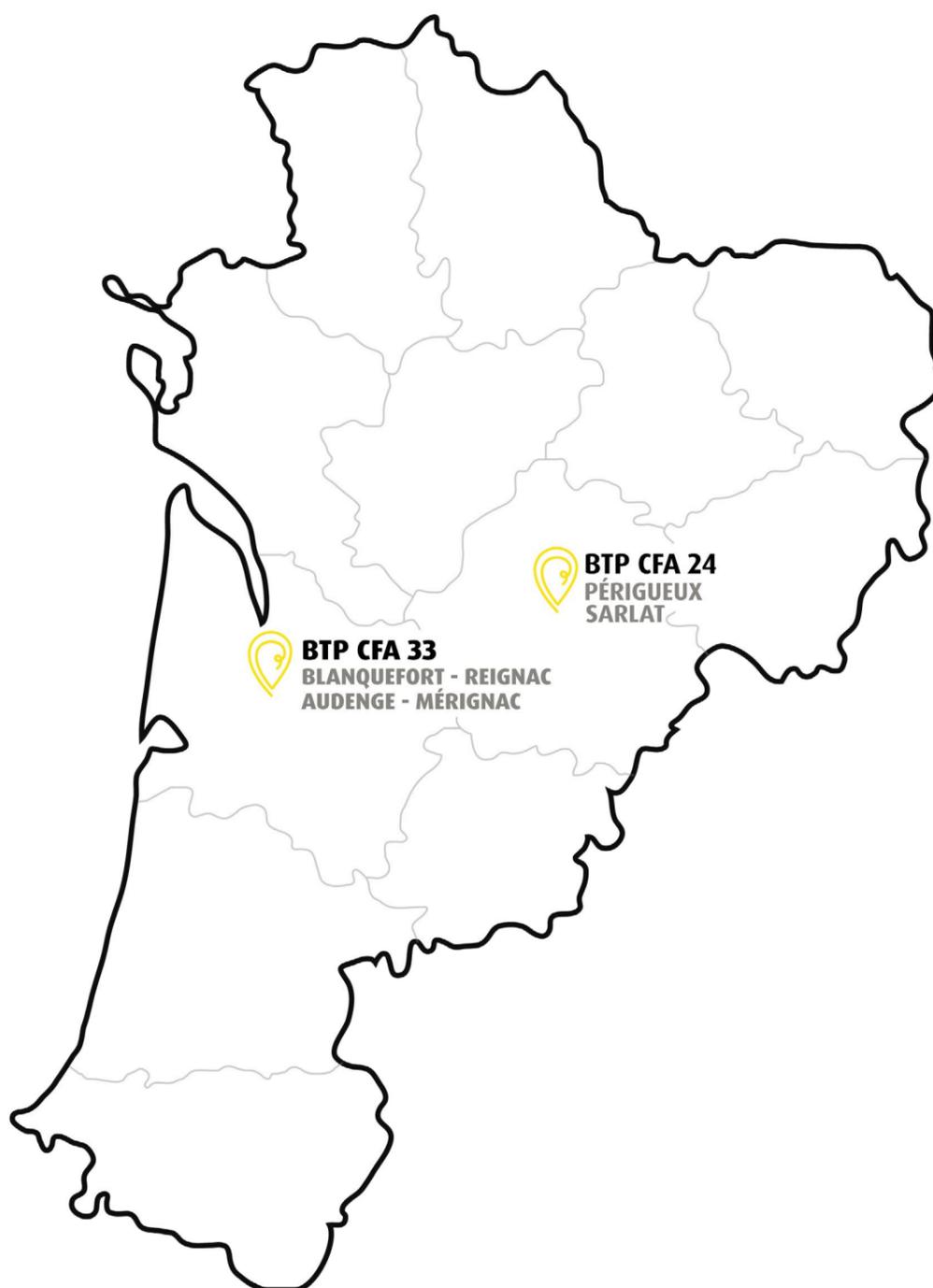
Emmanuel CAPDENAT

06 79 05 32 46

emmanuel.capdenat@construction-na.fr



CANDIDATE ICI !



**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR**



btpcfa-na.fr